UPMC PARIS UNIVERSITAS

IM Institut de Myologie

Inserm
institut national
de la santé et de la recherche médicale

2009 - 269 GG/RD

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE,
LA PRESIDENTE DE L'INSTITUT DE MYOLOGIE,

vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 18 octobre 2007
nommant Monsieur André Syrota, directeur général de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°2
dans sa séance du 12 au 13 juin 2008 ;

vu la décision n°2006-096
créant l'unité de recherche U 787 et nommant Monsieur David Sassoon directeur ;

D E C I D E N T

Article 1er : L'unité de recherche U 787 intitulée « Groupe Myologie » est prolongée de quatre ans à compter du 1er janvier 2009.

Article 2 : Monsieur David SASSOON est reconduit dans ses fonctions de directeur de l'unité de recherche U 787 à compter du 1er janvier 2009 pour une période s'achevant au plus tard le 31 décembre 2012.

Article 3 : La décision n° 2009-119 est abrogée.

Fait à Paris, le 5 janvier 2009

Le Président de l'Université Pierre et Marie Curie

Le Président de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6)

Jean-Charles POMEROL

La Présidente de l'Institut de Myologie

Le Directeur général de l'Inserm